qui se faisait de diverses façons. C'était la torture commune aux meurtriers.

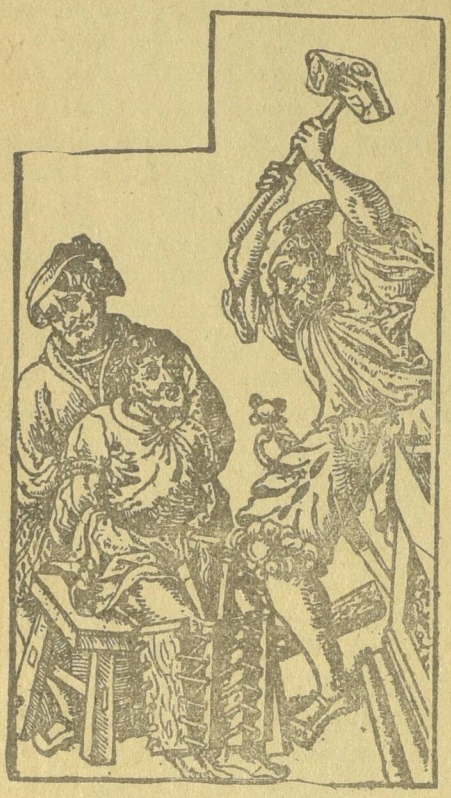

Le supplice du brodequin.

Une cage en treillis était accrochée à la porte d'une ville ou d'une prison. On y enfermait le condamné jusqu'à ce qu'il mourût, faute de nourriture. Quand les corbeaux s'étaient bien repus de ses restes, on descendait la cage. Quelquefois aussi, le condamné était pendu ou torturé d'abord puis son cadavre placé dans cette cage pour que tous le vissent.

Et si Landru avait été découpé en morceaux, comme une pièce d'étoffe, par exemple! C'était un supplice emprunté aux Chinois et réservé surtout aux parricides, hommes ou femmes.

Cette mort avait quelque chose d'effroyable dans sa lenteur même, lenteur voulue et minutieusement calculée. Le malheureux condamné subissait vivant le sort des bêtes de boucherie qu'on dépèce savamment en petites tranches, avec des couteaux bien aiguisés. Les experts en ce métier, avec de la pratique, (les clients ne manquant pas) arrivaient à découper ainsi une victime pendant une bonne heure, sans lui enlever la vie. Ils évitaient soigneusement de trancher les artères ou les parties vitales de leur patient.

Et les assassins, les parjures, les hérétiques, etc., étaient condamnés sans forme de procès. On les soumettait à la question pour leur arracher la

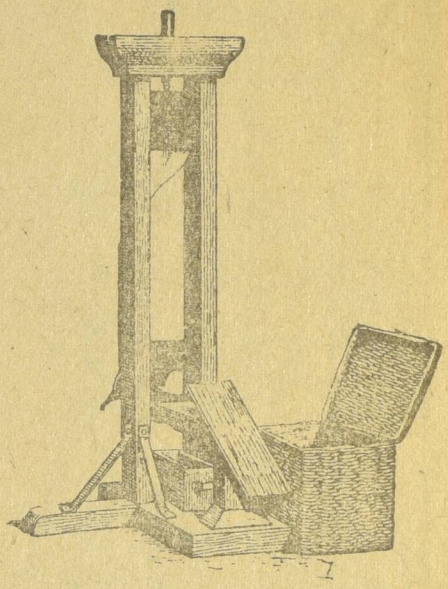

La guillotine.

confession des crimes qu'ils avaient réellement commis ou qu'on les suspectait simplemnt d'avoir commis.

Et la question qui précédait le châtiment était souvent plus terrible, si l'on peut dire. L'homme était soulevé de terre par les poignets et à ses pieds pendaient des poids très lourds, pendant que des tortionnaires en cagoule